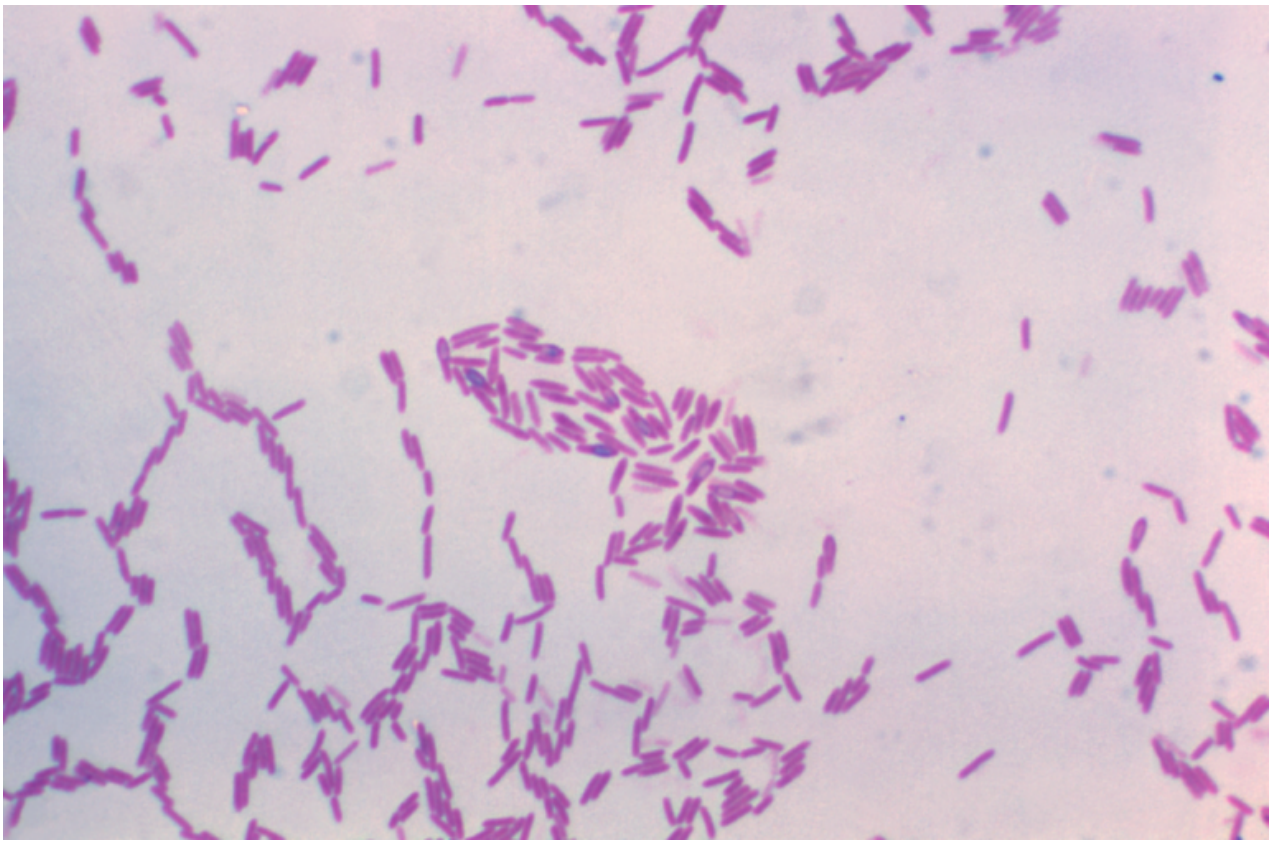
Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Le Brésil autorise la dissémination de MGM pour du « biocontrôle »

Par Christophe NOISETTE

Publié le 16/11/2026

En septembre 2026, le Brésil a autorisé la dissémination dans l'environnement à visée commerciale de quatre souches de micro-organismes génétiquement modifiés. Qui les commercialise ? A quoi servent-elles précisément ? Malgré l'opacité qui entoure ces demandes, *Inf'OGM* a tenté d'en savoir plus.



Dr. W.A. Clark - Paenibacillus polymyxa

La Commission technique nationale de biosécurité brésilienne, la CTNBio[i], qui évalue et autorise les OGM au Brésil, a rendu, le 3 septembre 2026[ii], des avis favorables à la dissémination commerciale dans l'environnement de quatre souches de micro-organismes génétiquement modifiés (MGM). Il s'agit des bactéries *Paenibacillus polymyxa* BEC371 et BEC372, *Rahnella aceris* GEM174 et *Kosakonia sacchari* GEM162[iii]. Elle avait déjà autorisé 18 souches de

Paenibacillus polymyxa en octobre 2025[iv].

Au Brésil, contrairement à l'Union européenne, les produits de biocontrôle et les biostimulants ne sont pas deux catégories différentes. L'ensemble de ces produits sont réunis sous la catégorie « *bioinsumo* » qu'on pourrait traduire par « *biointrant* ». Une loi du 23 décembre 2024 autorise notamment leur production par les agriculteurs pour les besoins de leurs exploitations, individuellement ou dans certaines structures collectives, sans commercialisation[v]. Cette possibilité est encadrée : il est notamment interdit de multiplier un produit commercial enregistré, sauf s'il s'agit d'un inoculum enregistré à cette fin. Elle ne dispense pas du respect des règles applicables aux OGM ni des éventuels droits de propriété intellectuelle. Selon CropLife[vi], au Brésil, ce marché représente en 2025 près d'un milliard d'euros (soit une augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente).

Une absence d'informations flagrante

Les dossiers de demande d'autorisation concernant les quatre MGM autorisés en septembre ont été déposés par des sociétés de portage, des entités juridiques brésiliennes représentant des entreprises étrangères.

Les deux premiers dossiers (comme les 18 dossiers de 2025) l'ont été par Prophyto Comércio e Serviços Ltda., une société du groupe Vigna Brasil. Prophyto est une structure d'« *hébergement* » de procédures et d'enregistrements réglementaires pour des entreprises ne disposant pas encore d'une entité brésilienne, notamment dans les secteurs des pesticides, fertilisants, biostimulants, etc. Les deux autres dossiers ont été déposés par un autre cabinet brésilien spécialisé dans les affaires réglementaires et la biosécurité des produits agricoles et biotechnologiques, Tevah Consultoria Empresarial, Regulatória, Governamental e Engenharia Ltda.

Sur le site de la CTNBio, ni le nom des entreprises qui ont réellement modifiés ces bactéries et qui demandent une autorisation de commercialisation, ni la modification génétique précise ne sont divulguées. Les dossiers ont clairement été estampillés comme contenant des informations confidentielles. Il apparaît seulement que la CTNBio a classé ces MGM au niveau de biosécurité 1, ce qui correspond, dans la classification de biosécurité utilisée par l'autorité, à des organismes présentant le niveau de risque biologique le plus faible dans le cadre de leurs conditions d'usage évaluées. Aucune autre information sur l'évaluation réalisée pour ces bactéries n'est disponible.

Il faut souligner par ailleurs que la procédure de traitement de ces demandes d'autorisation a été très rapide, étant donné que les dossiers ont été déposés les 10 et 17 avril 2026 et les réponses obtenues le 3 septembre 2026.

Quelles sont les entreprises derrière ces bactéries GM ?

D'après nos recherches, les bactéries *Paenibacillus polymyxa* sont des produits de l'entreprise étasunienne BioConsortia. En effet, cette entreprise avait déposé, en juillet 2025, auprès du ministère étasunien de l'Agriculture (USDA) notamment, deux demandes pour 14 souches de *Paenibacillus polymyxa* génétiquement modifiées[vii], destinées à renforcer la fixation de l'azote[viii], intitulées également BEC suivi d'un numéro. Notons que, sur la base des dossiers fournis par BioConsortia, l'USDA a conclu que ces souches génétiquement modifiées pouvaient être testées en plein champs et commercialisées aux États-Unis (une des réponses fut fournie en moins de trois jours).

Quant au deux autres bactéries GM, la CTNBio nous a envoyé les deux dossiers de demande d'autorisation de dissémination commerciale, certes caviardés. Nous pouvons donc affirmer que les deux bactéries ont été génétiquement modifiées pour améliorer la fixation de l'azote par les plantes. Il semblerait que l'entreprise qui a produit ces souches, GEM162 et GEM174, soit Switch Bioworks. En effet, plusieurs éléments des dossiers reçus convergent : la désignation « *SWITCH_BIO* » figure dans les noms des fichiers déposés pour GEM162, et Switch Bioworks est explicitement citée comme réalisatrice d'une étude dans le dossier GEM174. L'entreprise annonce, dans un communiqué daté du 30 septembre 2026[ix], l'autorisation de ses MGM fixateurs d'azote au Brésil.

Des Bt OGM comme nématicide

Ces quatre autorisations données en septembre 2026 pour des MGM utilisés en biocontrôle (version Brésil) ne sont pas les premières dans ce pays. En 2024, BioConsortia obtenait des autorisations pour trois souches de bactéries génétiquement modifiées *Bacillus thuringiensis* (BEC183, 184 et 185) pour une fonction nématicide[x]. Ces souches ont été modifiées par insertion de séquences génétiques d'une lignée parentale naturelle, nommée BEC 168. BioConsortia a déposé plusieurs demandes de brevet sur la modification génétique de cette bactérie pour un rôle antifongique et antibactérien[xi].

Des bactéries issues de NTG exemptées

Plusieurs bactéries génétiquement modifiées par une nouvelle technique de modification génétique (en portugais TIMP pour *Tecnologia Inovadora de Melhoramento de Precisão*) ont été désignées par la CTNBio comme ne relevant pas du régime des OGM. Certaines visent l'optimisation de la gestion de l'azote par les plantes, principalement le maïs.

Entreprise	Bactérie	Souches
Pivot Bio	*Klebisiela variicola*	Kv 137-1034 , Kv 137-2253, Kv 137-3933
???? BioConsortias / Mosaïc Fertilizantes do Brasil	*Kosakonia sacchari*	Ks6-5687
?BioConsortia	*Paenibacillus polymyxa* (parfois nommée *Bacillus polymyxa*)	13 souches différentes : BEC298, BEC299, BEC300, BEC301, BEC302, BEC303, BEC304, BEC305, BEC306, BEC307, BEC308, BEC324 et BEC325
Bioconsortia / Mosaic Fertilizantes	*Paenibacillus odorifer* (parois nommée *Bacillus odorifer*)	16 souches différentes : BEC177, BEC180, BEC242, BEC243, BEC244, BEC245, BEC246, BEC247, BEC248, BEC249, BEC250, BEC251, BEC252, BEC254, BEC255 et BEC256.

Notons que Bioconsortia a également reçu le statut TIMP (obtenus par nouvelles techniques) pour quatre souches de *Bacillus thuringiensis*[xii]. A l'heure actuelle, dans les documents publics disponibles, le but de la modification génétique n'est pas détaillée.

Des métabolites produites par des MGM déjà sur le marché brésilien

Un autre usage de MGM est en train de se développer rapidement au Brésil : des micro-organismes génétiquement modifiés utilisés en milieu confiné comme outils de production industrielle de métabolites utilisables en biocontrôle. Selon *Canal Rural*[xiii], Bioma, une des entreprise du consortium Cogny, a obtenu de la CTNBio le droit de produire dans ses installations de Fazenda Rio Grande (Paraná) ce qu'elle appelle des « *intrants microbiologiques agricoles* » à partir de MGM (par exemple des souches de *Pseudomonas putida* KT2440, *Pseudomonas fluorescens*, *Bacillus subtilis* et *Escherichia coli*). Il s'agit concrètement des composés hormonaux, peptides et autres substances pour lutter contre des ravageurs et certaines maladies, sans autre précision de la part de Bioma.

Dans cet article, Artur Soares, directeur de la recherche et développement de Cogny, annonce que le « *premier résultat commercial* » de cette plateforme devrait être une gamme hormonale, prévue pour 2027. Les articles mentionnent une souche modifiée pour produire des isoprénoïdes et des phytohormones, sans davantage de précisions. Orygen Research assure la recherche, tandis que Bioma prend en charge la production industrielle. Le certificat de biosécurité accordé à la plateforme encadre les activités avec les MGM en confinement ; il ne vaut pas autorisation de commercialisation des produits qui en sont issus. Au Brésil, un produit dérivé de MGM doit être couvert par une autorisation commerciale délivrée par la CTNBio, sauf disposition le dispensant d'une nouvelle analyse. La demande peut porter uniquement sur le métabolite, sans autorisation commerciale distincte de la souche confinée, mais doit identifier et documenter cette souche de production. Certaines substances pures et chimiquement définies répondant aux conditions de l'article 9 de la RN nº21 (la loi fédérale encadrant les autorisations commerciales des OGM) sont exclues de ce régime.

Le Brésil est l'un des moteurs mondiaux des « *bioinsumos* », qui regroupe les catégories européennes de biocontrôle (des produits utilisés pour lutter contre des parasites des cultures) et des biostimulants (des produits pour améliorer leur nutrition et leur croissance). Selon les estimations du secteur présentées en 2026[xiv], il figure parmi les trois premiers marchés, aux côtés des États-Unis et de la Chine, et représente entre 15 et 18% du marché mondial. Ces nouveaux intrants sont utilisés sur les grandes cultures de soja, de maïs ou de canne à sucre. Au Brésil, l'essor de ces *bioinsumos* s'accompagne d'un développement important de micro-organismes génétiquement modifiés par transgenèse, mais aussi, de plus en plus, par des nouvelles techniques de modification génétique. Pour ces derniers, regroupés sous l'appellation TIMP, la réglementation brésilienne permet un classement « *non-OGM* », après examen par la CTNBio : ils échappent alors à l'évaluation des risques et à l'autorisation spécifiques aux OGM.

i MINISTÉRIO DA CIÊNCIA, TECNOLOGIA E INOVAÇÃO - Comissão Técnica Nacional de Biossegurança, « 294ª REUNIÃO ORDINÁRIA DA COMISSÃO TÉCNICA NACIONAL DE BIOSSEGURANÇA – CTNBio », 3 septembre 2026.

ii Le 22 septembre, les autorisations étaient publiées au Journal Officiel (*Diário Oficial da União).*

iii MINISTÉRIO DA CIÊNCIA, TECNOLOGIA E INOVAÇÃO - COMISSÃO TÉCNICA NACIONAL DE BIOSSEGURANÇA, « EXTRATO DE PARECER TÉCNICO Nº 10.421/2026 », 14 septembre 2026.

iv MINISTÉRIO DA CIÊNCIA, TECNOLOGIA E INOVAÇÃO - COMISSÃO TÉCNICA NACIONAL DE BIOSSEGURANÇA, « 285ª Reunião Ordinária da CTNBio », 2 octobre 2025.

[v] Congresso Nacional, « Legislação Informatizada - LEI Nº 15.070, DE 23 DE DEZEMBRO DE 2024 - Publicação Original », 24 décembre 2024.

[vi] CropLife Brasil, « Relatório CROPDATA - 2º Boletim », mars 2026.

[vii] Sept souches avec des modifications intraspécifiques (BEC187, BEC191, BEC199, BEC200, BEC205, BEC266, BEC271) et sept souches avec des insertions provenant d'autres espèces du même genre (BEC265, BEC267, BEC268, BEC269, BEC273, BEC284, BEC295).

[viii] Les réponses de l'USDA :
USDA, « Confirmation of the regulatory status of gene edited strains of *Paenibacillus polymyxa* modified for improved nitrogen fixation », 25 juillet 2025.
USDA, « Confirmation of the regulatory status of gene edited strains of Paenibacillus polymyxa modified for improved nitrogen fixation », 14 août 2025.

[ix] Switch Bioworks, « Switch Bioworks Secures Brazil Approval, Strengthening Its Global Position in Engineered Agricultural Microbes », 30 septembre 2026.

[x] « Extrato de Parecer Técnico n. 8.904/2024 - 08/02/2024 do DOU », *Diário Oficial da União*, 8 février 2024.

[xi] WIPO, « Brevet WO2024168284A1 - Microbes à génome édité pour une activité fongicide et bactéricide améliorée », 15 août 2024.

[xii] BEC236, BEC291, BEC292 et BEC293.

[xiii] Victor Faverin, « Cogny obtém autorização inédita para uso industrial de OGMs em bioinsumos », *Canal Rural*, 11 septembre 2026.

[xiv] Léticia Rodrigues, « Le Brésil est un leader mondial, générant 7 milliards de reais en intrants biologiques », *Revista Cultivar*, 19 mars 2026.

Adresse de cet article : https://infogm.org/le-bresil-autorise-la-dissemination-de-mgm-pour-du-biocontrole/